

Texte CAA Amiens du mardi 7 novembre 2017

Après les ordonnances réformant le code du travail et l'intégration dans le droit commun de dispositions liberticides de l'état d'urgence, le projet de budget 2017 confirme les orientations anti-sociales du gouvernement Philippe, bien loin de l'image « centriste » que voulait se donner le président de la république. La décision de report d'un an de l'augmentation dérisoire de 5 points d'indice reflète l'austérité que le gouvernement souhaite afficher à l'égard de Bruxelles. Pour les retraités, la faible augmentation de 0,8 % du montant des pensions au 1^{er} octobre dernier sera loin de compenser l'augmentation de la CSG de 1,7 points au 1^{er} janvier prochain et le blocage des pensions en 2018. De fait, la protection sociale est menacée. Le projet de nouvelle réforme des retraites telle que l'envisageait le candidat Macron conduirait à de nouvelles dégradations des futurs retraités.

Dans le second degré, c'est le retour à une politique de suppression de postes qui avait été interrompue en 2012, alors même que, dans notre académie, cette rupture n'avait pas empêché la situation des lycées de continuer à se dégrader, avec un h/e en constante baisse, ce qui s'était traduit par une dégradation générale des conditions d'études des jeunes (classes surchargées, regroupements d'élèves de séries différentes, suppressions d'options ou d'enseignements, etc...).

La réforme systémique en cours pour le second cycle et l'université, prenant prétexte des problèmes réels d'affectation des bacheliers, confirme la grande continuité des orientations ministérielles instaurant une autre forme de sélection tout autant inégalitaire.

Derrière la pression à la suppression des notes au collège, on voit se développer avec les pistes de réforme du lycée, un système de sélection dissimulée mais « souple », fondé sur l'insécurité des parcours scolaires des élèves du second degré, privés des garanties attachées à des examens nationaux, et notamment du bac, qui ne serait plus, de facto, ni un examen anonyme, ni un diplôme national, ni un premier grade universitaire, sans doute dans la perspective à terme de sa dénaturation (comme c'est le cas du DNB), voire de sa disparition pure et simple.

Sous prétexte d'une « bienveillance » à l'égard des élèves, voire de contestation de la hiérarchisation des voies et des séries, que le SNES combat, il s'agit en fait de généraliser, à tout moment du parcours scolaire, une sélection fondée sur des critères discutables, définis localement, largement subjectifs et dont l'objectif n'est pas de démocratiser mais au contraire de faire intégrer les critères d'une sélection plus dure encore. En l'état actuel, il est illusoire de penser que les collègues pourraient s'en saisir pour imposer une démocratisation scolaire accrue.

La cohérence entre cette vision de l'école et celle du travail dans l'esprit des ordonnances Macron est frappante.

C'est donc dans un même mouvement et avec la même cohérence, qu'il faut combattre l'insécurité salariale des ordonnances, l'insécurité sociale de la remise en cause des services publics, l'insécurité scolaire induite des projets en cours. A ce titre, rappelons que le Bac est la référence de nombreuses conventions collectives.

De ce point de vue, la division syndicale, qu'elle soit sur le fond, comme pour les ordonnances ou les projets scolaires, ou sur la forme de la mobilisation, comme au sein de l'intersyndicale de la fonction publique, pèse lourdement sur la possibilité de renverser le rapport de force.

Cependant, l'insatisfaction manifeste vis-à-vis de la politique gouvernementale, cohérente avec les conditions dans lesquelles le président de la république a été élu, conduit à penser que l'on peut passer de l'attentisme et de l'apathie des derniers temps à une remise en cause globale des choix gouvernementaux, y compris en l'absence d'une véritable alternative politique qu'un mouvement de masse contribuerait sans doute à construire.

Le SNES doit donc envisager dès maintenant une journée de mobilisation d'ici la fin de l'année civile pour la défense du bac, pour une réforme démocratisante du lycée, pour des moyens supplémentaires au second degré. Une telle action devrait s'articuler avec une mobilisation dans le cadre de l'intersyndicale fonction publique, qui doit non seulement se poursuivre, mais s'amplifier.